



Communiqué de presse

84/20

Montreuil, le 13 octobre 2020.

Appel du 6^{ème} congrès de l'Union Fédérale de la Santé Privée CGT

C'est du 5 au 9 Octobre 2020, sur l'île de Ré, que les délégué.e.s ont débattu des réformes économiques et sociales de ces dernières années : loi Rebsamen, loi El-Khomri, ordonnances Macron, réforme des régimes de retraites, mouvement des gilets jaunes...

Dans le secteur de la santé, public et privé, les mobilisations n'ont pas cessé depuis 2018 : grèves massives dans les EHPAD, les luttes dans les cliniques, les mouvements dans les urgences hospitalières... En 2020, la crise sanitaire Covid-19 n'a fait qu'aggraver la situation pourtant déjà dramatique dans la santé, le gouvernement Macron se montrant incapable d'être à la hauteur de la situation sanitaire (manque de masques, de matériel, de médicaments...).

Face à la contestation sociale, le ministre de la santé Olivier VERAN a proposé un Ségur national de la Santé qui a été rejeté par la Fédération de la CGT Santé et Action Sociale. Des négociations de transpositions dans les branches du secteur de la santé privée à but lucratif et non lucratif sont actuellement en cours. Elles prévoient : une indemnité mensuelle de 183 € nets dans le secteur associatif et 160 € nets dans le secteur marchand. Une fois de plus, pas un centime ne sortira des poches des actionnaires ni des fonds propres du secteur associatif.

Après les grands discours du gouvernement sur les « première.s de corvée », des dizaines de milliers de salarié.e.s du médico-social public et privé, les sous-traitants, les secrétaires médicales, les assistantes dentaires, les aides à domicile... sont d'ores et déjà exclu.e.s de ce dispositif. D'ailleurs, de nombreux et nombreuses salarié.e.s se mobilisent pour dénoncer cette injustice.

En parallèle, les dégradations de nos conditions de travail, les fermetures de lits et les suppressions de postes continuent.

Les propositions du gouvernement sont loin de satisfaire les salarié.e.s du secteur.

L'Union Fédérale de la Santé Privée C.G.T exige pour tout le secteur de la santé, du social et du médico-social :

- » Un grand service public de santé universel
- » La création de centaines de milliers de postes dans la santé
- » L'arrêt des politiques austéritaires dans la santé
- » 375 € bruts mensuels d'augmentation de salaire pour tou.te.s (300 € nets minimum)
- » Le remplacement systématique à 100 % de toutes les absences

L'UFSP CGT appelle donc à se joindre à la journée nationale d'action du 15 octobre 2020 et à celle du 17 octobre 2020 pour la marche de l'emploi et de la dignité et à poursuivre les luttes jusqu'à satisfaction de nos revendications.

Le congrès a réélu Dominique CHAVE comme secrétaire général qui s'est entouré de 8 camarades pour son bureau composé de 5 femmes et 4 hommes.